

protestantes; mais je ne saurais recommander sous ce rapport une déviation au système introduit et dont je désirerais même l'extension. Toute notre législation scolaire a pour objet de donner les plus grandes garanties possible aux minorités religieuses dans l'éducation de leurs enfants. Nous avons des écoles séparées, des bureaux d'examineurs séparés, autant que cela peut se faire, et il me semble qu'autant que possible, nous devrions avoir une inspection séparée. En Prusse et partout en Allemagne, les inspecteurs sont les membres mêmes des églises respectifs. En Angleterre et en Ecosse, il y a des inspecteurs pour chaque dénomination religieuse, et il est même pourvu, par ordre en conseil, à ce que les autorités religieuses de chaque dénomination soient consultées sur le choix de ces fonctionnaires."

Ce rapport fut fait dans le temps où l'on proposait en Parlement d'abolir la charge d'inspecteur d'écoles, et où l'administration du jour s'occupait des différents moyens de modifier le système établi, soit en diminuant le nombre des districts d'inspection, soit en autorisant les conseils municipaux à nommer et à payer eux-mêmes les inspecteurs. Les divers changements qui se sont faits depuis dans le gouvernement, et les questions d'intérêt majeur qui ont été soulevées et restent encore pendantes, expliquent suffisamment pourquoi il n'y eut rien de décidé sur ce sujet.

Ces diverses circonstances expliqueront aussi comment il se fait que l'on a laissé vacants deux districts (l'un catholique et l'autre protestant) pendant un si long espace de temps. C'est aussi sans doute pour ces mêmes raisons que les catholiques des townships de l'Est, qui ont demandé un inspecteur catholique, éprouvent un si long retard.

#### Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur Caron, pour l'année 1861.

*Suite.*

#### COMTE DE CHATEAUGUAY.

7. *St. Joachim de Chateauguay.*—Le couvent de cette paroisse, sous la direction des Dames de la Congrégation et fréquenté par 110 élèves, est au rang des bonnes maisons d'éducation. L'école modèle, fréquentée par 74 élèves, est bien conduite par M. Giroux. Les écoles élémentaires, au nombre de quatre, sont bien tenues, sauf une (No. 5), dont les progrès sont insuffisants. L'école dissidente paraît faire des progrès; elle est tenue par une institutrice. Les comptes sont tenus par M. le notaire LePailleur; ils ont été, par le passé, tenus avec beaucoup de négligence, ce qui a donné lieu à un procès qui n'est pas encore terminé. Les choses vont bien actuellement; il y a peu d'arrangements de cotisation, et les instituteurs sont payés régulièrement.

8. *Ste. Philomène.*—Cette municipalité possède une école modèle de garçons et une école de filles dans le village, et quatre écoles élémentaires dans les concessions, tenues par des institutrices. L'école modèle, fréquentée par 70 élèves, ne progresse pas autant que par le passé. L'école des filles est bien tenue et fréquentée par 60 élèves. Les commissaires d'école, pour des raisons d'économie, ont résolu de réunir ces deux écoles sous un seul instituteur. Je crois que c'est de l'économie mal entendue, et je n'apprécie point cette décision. Les deux écoles de la concession Ste. Marguerite sont suffisantes; celle du haut du rang est fréquentée par 57 élèves, et l'autre, par 55. Dans la concession de St. Charles, l'école, fréquentée par 51 enfants, est médiocre. L'école du bord de l'eau, fréquentée par 46 élèves, est très-bien tenue.

9. *Ste. Martine* a une école modèle de garçons, une école de filles, 5 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente. L'école modèle, sous la direction de M. Guilbault et fréquentée par 138 élèves, ne laisse rien à désirer. L'école des filles, fréquentée par 125 élèves, est aussi bien tenue. Parmi les écoles élémentaires, celle du No. 5, tenue par M. Vanier, est la meilleure; celle du No. 2 est rétrograde, et les autres sont passables. Le secrétaire-trésorier est M. James Wight, très-zélé, et qui tient bien les comptes. L'école dissidente, quoique peu avancée, paraît cependant bien tenue; elle est sous la direction d'une institutrice, et fréquentée par 22 élèves.

10. *St. Urbain.*—Quoique cette paroisse n'ait pas d'école modèle, elle n'est cependant pas en arrière sous le rapport de l'éducation, et ses écoles élémentaires, tenues par des institutrices, sont sur un très-bon pied, excepté celle de l'arrondissement No. 2, qui est cependant passable. Le nombre d'élèves fréquentant les écoles est de 85 dans chacun des arrondissements No. 1, 3 et 5, et de 62 dans l'arrondissement No. 2. Le notaire Bisson, le secrétaire-trésorier, remplit bien

cette charge. L'école dissidente est tenue par une institutrice peu habile, et fréquentée par 38 élèves qui font des progrès lents.

11. *St. Jean-Chrysostome.* No. 1.—La municipalité de St. Jean-Chrysostome, No. 1, compte trois écoles anglaises catholiques. Celle de l'arrondissement No. 1 est tenue par une jeune institutrice bien habile, et fréquentée par 64 élèves, dont 8 sont protestants; cinq sont d'origine française, et les autres d'origine anglaise. Dans l'arrondissement No. 2, l'école est tenue par un bon instituteur, et fréquentée par 58 élèves, dont 43 sont catholiques et 15 protestants, 12 sont d'origine française et les autres d'origine anglaise. La troisième école est fréquentée peu régulièrement par 47 élèves, dont 6 sont d'origine française et le reste d'origine anglaise, tous catholiques. M. George Hart remplit la charge de secrétaire-trésorier d'une manière satisfaisante.

12. *St. Jean-Chrysostome.* No. 2.—Il n'y a dans St. Jean-Chrysostome, dans la municipalité No. 2, comme celle du No. 1, que les écoles catholiques qui soient sous ma surveillance. De 17 arrondissements scolaires dont se composait cette municipalité, il n'en reste aujourdhui que 11, dont 7 ont des écoles catholiques et quatre des écoles protestantes. Les autres arrondissements sont annexés aux municipalités voisines. L'école modèle, qui a 110 élèves, tous franco-canadiens, est tenue avec zèle et habileté par M. Benjamin Singer. Dans l'arrondissement No. 2, une bonne école est tenue par un instituteur et fréquentée par 65 élèves, dont 35 sont catholiques et 30 protestants; 19 sont d'origine française et les autres d'origine anglaise. L'arrondissement No. 3 est temporairement réuni à celui du No. 1. Dans l'arrondissement No. 4, l'école est bien tenue, et fréquentée par 80 élèves franco-canadiens. Les arrondissements Nos. 5, 6 et 7 se trouvent dans la nouvelle paroisse de St. Antoine-Abbe, qui a été détachée de celle de St. Jean-Chrysostome. L'école de l'arrondissement No. 8, tenue par une institutrice, est médiocre; elle est fréquentée par 42 élèves, dont les deux tiers sont catholiques; 18 sont d'origine française et 24 d'origine anglaise. L'arrondissement No. 9 est annexé à Hemmingford. L'école de l'arrondissement No. 10, lors de ma visite, était fermée depuis quelques mois par le départ imprévu de l'institutrice, qui y avait 68 élèves, tous d'origine anglaise, et à peu près également divisés sous le rapport des croyances religieuses. Les écoles des arrondissements Nos. 11, 12 et 13 sont protestantes, et conséquemment hors de mon contrôle. L'arrondissement No. 14 a une bonne école, tenue par une institutrice, et fréquentée par 103 élèves, dont 23 sont protestants et 80 catholiques, et à peu près divisés également sous le rapport des origines. L'arrondissement No. 15 est réuni à celui du No. 14; celui du No. 16 est aussi annexé à Hemmingford, et celui du No. 17 à une école protestante. Le ci-devant secrétaire-trésorier, en quittant la paroisse, a laissé un peu de confusion dans les livres, et particulièrement dans les comptes. M. Leriche, qui lui a succédé, paraît bien comprendre les devoirs de sa charge, et s'en acquitte fidèlement.

13. *St. Antoine-Abbe.*—Trois bonnes écoles élémentaires sont en opération dans cette paroisse nouvellement érigée. Celle du rang des Lemieux est tenue par une institutrice, et fréquentée par 58 élèves, presque tous catholiques, et à peu près également divisés sous le rapport des origines. Dans l'arrondissement No. 2, l'école est tenue par un instituteur et fréquentée par 58 élèves, tous d'origine française. La troisième école est tenue par une institutrice et fréquentée par 71 élèves presque tous catholiques, et à peu près divisés par moitié pour les origines. De la différence des origines qui partagent ce dernier arrondissement naissent des difficultés. Les Irlandais voudraient que l'école fût exclusivement anglaise; tandis que les Canadiens, qui sont en plus grand nombre, veulent, avec raison, que les deux langues soient enseignées. Je compte sur le zèle et l'influence du Rév. M. Labelle, curé, pour faire disparaître ces difficultés.

14. *St. Malachie d'Ormskorn.*—Les catholiques dissidents n'ont qu'une école dans cette municipalité, et ils sont trop pauvres et trop peu nombreux pour la soutenir, si le gouvernement ne leur vient en aide. Cette école, qui a été fermée pendant une partie de l'année, était en opération lors de ma visite, et sous la conduite d'un instituteur que je crois bien capable: 52 élèves, presque tous d'origine anglaise et catholiques, la fréquentait. La maison est en très-mauvais état, et dépourvue de beaucoup d'objets indispensables.

#### COMTE DE BEAUAUBNOIS.

15. *St. Clément de Beauharnois.*—L'académie de garçons, qu'on nomme dans tous les lieux environnans "Le collège de Beauharnois," et qui compte six professeurs, Frères de la doctrine chrétienne, est fréquentée par plus de 250 élèves. Le couvent des Dames des Saints-Noms-de-Jésus-et-Marie, qui compte neuf religieuses et deux maîtresses scolaires, est fréquenté par 240 élèves. Ces deux institutions fonctionnent de manière à faire autant d'honneur à leur généreux fondateurs.